

Rédiger une bibliographie

Adaptation abrégée des règles de l'APA – 7^e édition
Version longue

Table des matières

1	Bases communes pour tous les types de documents	2
1.1	Généralités.....	2
1.2	La zone auteur.....	2
1.3	La zone année de publication	3
1.4	La zone titre.....	3
1.5	La zone de localisation Internet (uniquement pour des documents en ligne).....	3
2	Article de périodique.....	3
2.1	La zone auteur.....	4
2.2	La zone titre de l'article	4
2.3	La zone publication	4
2.4	Article de périodique électronique	4
2.5	Exemples pour des articles de périodique papier	4
2.6	Exemple pour des articles de périodique électronique	4
3	Monographie.....	4
3.1	La zone auteur.....	5
3.2	La zone année de publication	5
3.3	La zone titre du livre	5
3.4	La zone édition.....	5
3.5	Monographie électronique.....	5
3.6	Exemples.....	5
4	Ouvrage collectif.....	6
5	Contribution d'un ouvrage collectif.....	6
5.1	La zone auteur.....	6
5.2	La zone année de publication	6
5.3	La zone titre.....	6
5.4	La zone ouvrage collectif	6
5.5	La zone édition.....	6
5.6	Exemples.....	7
6	Actes de congrès ou de colloque.....	7
6.1	Actes de congrès ou de colloque	7
6.2	Communication d'un acte de congrès ou de colloque.....	7
7	Mémoire, thèse de doctorat ou habilitation à diriger des recherches	7
7.1	La zone auteur.....	8

7.2	La zone année de publication	8
7.3	La zone titre.....	8
7.4	La zone édition.....	8
7.5	Exemples.....	8
8	Page Web	8
8.1	La zone auteur	8
8.2	La zone année de publication	8
8.3	La zone titre.....	9
8.4	La zone de localisation Internet.....	9
8.5	Exemples.....	9
9	Support audiovisuel	9
9.1	Exemple	9

1 Bases communes pour tous les types de documents

1.1 Généralités

L'APA (American Psychological Association) énonce des règles pour citer des références bibliographiques lors de la rédaction d'un document. Celles-ci sont présentées dans l'ouvrage de l'APA, *Publication Manual of the American Psychological Association : the official guide to APA style* (7^e édition). Ce sont celles qui sont retenues pour les publications scientifiques.

Il n'existe pas de traduction française officielle des règles de l'APA. Ce guide est une adaptation qui couvre les cas les plus courants. Pour l'ensemble des autres règles, il faut se référer à l'ouvrage de l'APA.

Quelques règles de base pour tous les types de documents :

- **Chaque référence bibliographique se termine par un point, sauf si elle se termine par une URL ou un DOI** (cf. 2.4).
Si le dernier élément d'une référence se termine par un point (exemple une initiale), il ne faut pas le redoubler.
- Organiser la bibliographie par ordre alphabétique des noms des auteurs, puis par date de publication à partir de la plus ancienne, puis par ordre alphabétique de titre ((les articles définis et indéfinis ne sont pas pris en compte).
- Éviter les abréviations, à quelques exceptions près (comme par exemple « Ed. », « Vol. »).
- La deuxième ligne et les suivantes doivent être mises en retrait afin que l'auteur soit mis en évidence. Le retrait suspendu doit être de 1,25 cm.

N.B. : L'usage des **notes de bas de pages** pour les références bibliographiques n'est pas conforme au style de l'APA.

1.2 La zone auteur

- Nom de famille en minuscule (sauf la première lettre), suivi d'une virgule, d'un espace, de l'initiale du prénom en majuscule, d'un point, ainsi que, dans le cas d'un prénom composé, d'un trait d'union, et de la seconde initiale suivie d'un point.

Mabaka, M.-P.

- Lorsque l'on indique plusieurs prénoms, les initiales des prénoms sont séparées par un point et un espace :
Phelps, E. A.
- De 1 à 20 auteurs : **chaque auteur sera séparé par une virgule**, l'esperluette « & » sera ajoutée entre l'avant-dernier et le dernier auteur (précédé d'une virgule). Les auteurs sont listés dans l'ordre où ils apparaissent dans le document.

Mabaka, M.-P., Thiel, M.-J., & Amadieu, F.

- 21 auteurs ou plus : faire apparaître les noms des 19 premiers auteurs et du dernier, séparés par une virgule, avec « . . . » précédé et suivi d'un espace (pas de « & »).

Mabaka, M.-P., Thiel, M.-J., Amadiou, F., Tricot, A., Gombert, A., Gardou, C., Segal, P., Cochetel, G., Édouard, M., Sender, E., Sinclair, F., Naud, J., Freud, S., Lebovici, S., Diatkine, R., Soulé, M., Noël, J., Chouchena, O., Rossignol, M., . . . Gavelle, G.

- Si l'auteur est une association, placer le nom de celle-ci comme tel, suivi d'un point marquant la fin de la zone.

1.3 La zone année de publication

- L'année de publication est mise entre parenthèses, suivies d'un point : (2006).
- Si le document ne comporte pas de date, indiquer la mention « n.d. » dans la parenthèse : (n.d.).

N.B. : Dans le cas d'une réédition :

- On peut ajouter une zone ouvrage original à la fin de la référence : mettre entre parenthèse « Œuvre originale publiée en » puis la date. Ne pas la faire suivre d'un point.

Freud, S. (1953). *The method of interpreting dreams : an analysis of a specimen dream*. In J. Strachey (Ed. & Trans.), *The standard edition of the complete psychological works of Sigmund Freud* (Vol. 4, pp. 96–121). (Œuvre originale parue en 1900)

- Pour une citation dans le texte, indiquer entre parenthèses l'auteur, suivi d'une virgule, de la date originale de publication et de la date de la réédition séparées par un slash sans espace.

(Freud, 1900/1953).

On peut aussi indiquer l'auteur suivi des dates séparées par un slash sans espace et entre parenthèses.

Freud (1900/1953) a écrit...

1.4 La zone titre

- Le titre du document (livre, revue...), et son sous-titre le cas échéant, doivent être mis en italique.
- Séparer le titre et le sous-titre éventuel par un deux-points ou un point (dans ce dernier cas, le mot qui suit le point commence par une majuscule).
- Placer une majuscule à tous les mots significatifs pour un titre de périodique anglo-saxon.

1.5 La zone de localisation Internet (uniquement pour des documents en ligne)

- **Ne jamais mettre de point après une URL ou un DOI.**
Le DOI (Digital Object Identifier) est une « méthode standardisée pour l'identification permanente d'un objet électronique publié » (définition de l'Institut National de la Recherche Scientifique).
- En toute fin de référence, placer la zone de localisation Internet.
- Le titre de la page web est à mettre en italique.
- Si l'auteur de la ressource est aussi celui du site, on ne l'indique qu'en auteur.
- Si le document est susceptible de bouger ou d'être mis à jour, préciser la date de consultation : « Récupéré le JJ/MM/AAAA sur » suivie de l'adresse URL de l'article.

Récupéré le 10 février 2015 sur <http://www.education.gouv.fr/cid86060/agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole.html>

Turgeon, A., & Van Drom, A. (2019). *Des outils numériques pour soutenir une approche pédagogique inclusive*. Profweb. <https://www.profweb.ca/publications/dossiers/des-outils-numeriques-pour-soutenir-une-approche-pedagogique-inclusive>

Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), & Centre international d'études pédagogiques (CIEP). (2016). *Préconisations du Cnesco en faveur d'une école inclusive pour les élèves en situation de handicap*. Récupéré le 5 mai 2017 sur www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/02/Préconisations_Handicap.pdf

2 Article de périodique

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume(numéro), page de début–page de fin. <http://doi.org/xxxx>

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*,

2.1 La zone auteur

Cf. bases communes.

2.2 La zone titre de l'article

Cf. bases communes mais **pas de mise en italique**.

2.3 La zone publication

Elle comprend 3 sous-zones, séparées par une virgule :

- **Titre de la revue** :
 - En italique
 - Placer une majuscule à l'article (à tous les mots significatifs pour une revue anglophone) : *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation ; Éducation et francophonie ; European Journal of Special Needs Education.*
- **Volume** : il doit être mis en italique et en chiffres arabes. Le **numéro** suit directement sans espace, entre parenthèses et sans mise en italique : *2(4)*
- **Pages** : numéro de la page du début et numéro de la page de la fin séparés par un tiret demi-cadratin : *5–20*

2.4 Article de périodique électronique

Aux quatre zones de référencement d'un article de périodique papier s'ajoute la zone de localisation Internet (cf. base commune).

On indique le DOI uniquement s'il est indiqué dans l'article (pour la plupart dans des revues internationales et des revues françaises éditées par des maisons d'éditions internationales).

2.5 Exemples pour des articles de périodique papier

Kalnay, E., Kanamitsu, M., Kistler, R., Collins, W., Deaven, D., Gandin, L., Iredell, M., Saha, S., White, G., Woollen, J., Zhu, Y., Chelliah, M., Ebisuzaki, W., Higgins, W., Janowiak, J., Mo, K. C., Ropelewski, C., Wang, J., Leetmaa, A., . . . Joseph, D. (1996). The NCEP/NCAR 40-year reanalysis project. *Bulletin of the American Meteorological Society*, 77(3), 437–471.

Amadiou, F., & Tricot, A. (2006). Utilisation d'un hypermédia et apprentissage : deux activités concurrentes ou complémentaires. *Psychologie française*, 51(1), 5–23.

Sender, E. (2008). Nouvelles découvertes sur le rêve. *Sciences et avenir*, 736, 56–67.

2.6 Exemple pour des articles de périodique électronique

Dupuis, F., Johnston, K. M., Lavoie, M., Lepore, F., & Lassonde, M. (2000). Concussions in athletes produce brain dysfunction as revealed by event-related potentials. *NeuroReport*, 11(18), 4087–4092. <http://doi.org/DOI:10.1097/00001756-200012180-00035>

3 Monographie

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre*. Maison d'édition.

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre*. URL

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre*. <http://doi.org/xxxx>

Auteur, A. A. (Année). *Titre du livre* (X^e éd., Vol. X ; B. Traducteur, Trad.). Maison d'édition.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). *Titre du livre* (Xe éd., Vol. X ; D. Traducteur, E. Traducteur, & F. Traducteur, Trad.). Maison d'édition. (Euvre originale publiée en date)

3.1 La zone auteur

Cf. bases communes.

3.2 La zone année de publication

Cf. bases communes.

3.3 La zone titre du livre

- Titre : cf. bases communes.
- Toute information permettant d'identifier la publication (le volume, l'édition, la traduction...) sera mise entre parenthèses, sans mise en italique, après le titre et avant le point de fin de zone.
 - Pour le volume, noter « Vol. X » et si l'ouvrage en comporte plusieurs que l'on a consultés, noter « Vols. X-Z » :
(Vol. 2). (Vols. 1-5).
 - Pour l'édition, noter « X^e éd. » : (6^e éd.).
 - Pour une traduction, indiquer le nom du ou des traducteurs après le titre, en commençant par l'initiale du prénom, suivi d'un point, suivi du nom en minuscule (excepté la première lettre), suivi d'une virgule et de « Trad. », le tout entre parenthèse : (C. C. Traducteur, & D. D. Traducteur, Trad.).

3.4 La zone édition

- Inscrire le nom de l'éditeur, sans abréviation, sauf s'il figure sous forme abrégée sur l'ouvrage. Respecter l'orthographe et la majuscule du nom de l'éditeur figurant sur l'ouvrage. Ne pas indiquer le lieu d'édition.
- Il n'est pas nécessaire d'indiquer la collection.

3.5 Monographie électronique

Aux 4 zones de référencement d'une monographie papier s'ajoute la zone de localisation Internet (cf. base commune). Lorsque le document possède un DOI, on l'indique à la place de l'URL.

3.6 Exemples

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders DSM-5* (5th ed.). American Psychiatric Publishing.

Berg, J. M., Tymoczko, J. L., & Stryer, L. (2008). *Biochimie* (6^e éd. ; M. Darmon, Trad.). Flammarion.

De Mijolla, A. (Ed.). (2002). *Dictionnaire international de la psychanalyse : concepts, notions, biographies, œuvres, événements, institutions* (Vols. 1-2). Calmann-Lévy.

Lebovici, S., Diatkine, R., & Soulé, M. (2004). *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (2^e éd., Vol. 4). Presses universitaires de France.

4 Ouvrage collectif

Auteur, A. A. (Ed.). (Année). *Titre du livre*. Maison d'édition.

Auteur, A. A. (Ed.). (Année). *Titre du livre* (X^e éd., Vol. X ; B. Traducteur, Trad.). Maison d'édition.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Eds.). (Année). *Titre du livre* (Xe éd., Vol. X ; D. Traducteur, E. Traducteur, & F. Traducteur, Trad.). Maison d'édition. (Œuvre originale publiée en date)

5 Contribution d'un ouvrage collectif

Auteur, A. A. (Année). Titre de la contribution. In B. Editeur (Ed.), *Titre du livre* (pp. X–Z). Maison d'édition.

Auteur, A. A. (Année). Titre de la contribution. In B. Editeur & C. Editeur (Eds.), *Titre du livre* (pp. X–Z).
Maison d'édition.

Auteur, A. A. (Année). Titre de la contribution. In B. Editeur, C. Editeur & D. Editeur (Eds.), *Titre du livre*
(X^e éd., Vol. X, pp. X–Z). Maison d'édition.

Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de la contribution. In D. Editeur & E. Editeur
(Eds.), *Titre du livre* (X^e éd., Vol. X, pp. X–Z ; D. Traducteur, E. Traducteur, & F. Traducteur, Trad.).
Maison d'édition. (Œuvre originale publiée en date)

5.1 La zone auteur

Cf. bases communes.

5.2 La zone année de publication

Cf. bases communes.

5.3 La zone titre

Cf. bases communes mais **pas de mise en italique**.

5.4 La zone ouvrage collectif

Elle **commence par « In »** et comprend **deux sous-zones, séparées par une virgule**.

- **Sous-zone auteurs de l'ouvrage collectif** : indiquer l'initiale du prénom, suivie d'un point, suivi du nom de famille. S'il y a plusieurs éditeurs scientifiques, il faut mettre un « & » entre eux, sans virgule. S'il y en a plus de deux, il faut mettre une virgule entre chaque éditeur scientifique, sauf entre les deux derniers qui seront unis par un « & ». Indiquer « Eds. » entre parenthèses après le dernier éditeur scientifique. S'il n'y a pas d'éditeur scientifique, faire suivre le « In » directement du titre de l'ouvrage.
- **Sous-zone titre de l'ouvrage collectif** : écrire le titre et éventuellement le sous-titre **en italique** puis ajoutez entre parenthèses et en caractères normaux, les numéros de pages de début et de fin du chapitre précédés de « pp. » et séparés par un tiret demi-cadratin.

5.5 La zone édition

Cf. monographie.

5.6 Exemples

Chouchena, O., Soulé, M., & Noël, J. (2004). Les grands-parents dans la dynamique normale ou pathologique des enfants. In S. Lebovici, R. Diatkine & M. Soulé (Eds.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (2^e éd., Vol. 4, pp. 2633–2660). Presses universitaires de France.

Rossignol, M. (2008). Expressions faciales émotionnelles et biais émotionnels dans les troubles dépressifs et anxieux. In S. Campanella & E. Streel (Eds.), *Psychopathologie et neurosciences : questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives* (pp. 150–167). De Boeck Université.

6 Actes de congrès ou de colloque

6.1 Actes de congrès ou de colloque

Trois cas de figure :

- **Les actes ont été publiés sous la forme d'un ouvrage avec (ou sans) un éditeur scientifique :** appliquer les règles d'une **monographie** ou d'une **contribution d'un ouvrage collectif**.

Gavelle, G. (2007). Esquisse d'une approche de l'évaluation des compétences orales et écrites. In *Approche de l'expression orale en didactique des langues : actes du XIV^e colloque de l'Association internationale structuro-globale audio-visuelle* (pp. 293–306). SGAV.

Dupriez, V., & Dumay, X. (2006). L'égalité des chances à l'école : analyse d'un effet spécifique de la structure scolaire. In *La qualité pour tous les élèves, l'école face aux inégalités : actes du 4^e congrès des chercheurs en éducation* (pp. 23–24). Administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique.

- **Les actes ont été publiés dans une revue ou sous la forme de volumes annuels numérotés :** appliquer les règles d'un **article de périodique**.

Thumin, F. J., Craddick, R. A., & Barclay, A. G. (1973). Meaning and compatibility of a proposed corporate name and symbol. *Proceedings of the 81st Annual convention of the American Psychological Association*, 8, 835–836.

- **Les actes n'ont pas été publiés mais sont disponibles en ligne :** appliquer les règles d'une **contribution d'un ouvrage collectif** et y ajouter une zone de localisation Internet (cf. base commune).

Adennasser, N. (2008). Vers un référentiel de management de la qualité dans l'enseignement supérieur. In *25^e congrès de l'AIPU* (pp. 25–57). Récupéré le 17 février 2018 sur <http://www.aipu2008-montpellier.fr/>

6.2 Communication d'un acte de congrès ou de colloque

Auteur, A. A. (Année, mois jour-jour). Titre de la communication. In B. Editeur (Ed.), *Titre du congrès* [Type de présentation] Nom du congrès, Ville, État ou Province, Pays.

- **La zone auteurs :** Tous les auteurs doivent être indiqués.
- **La zone année de publication :** l'année du colloque sera suivie d'une virgule, du mois et des jours du colloque séparés par un tiret. Ces éléments seront mis entre parenthèses.
- **La zone titre :** préciser entre crochets à la suite du titre, avant le point, le type de présentation : [Congrès], [Colloque], etc.
- **La zone édition :** cette zone sera introduite par le nom du congrès, suivi de la ville, de l'État ou province et du pays.

7 Mémoire, thèse de doctorat ou habilitation à diriger des recherches

Auteur, A. (Année). *Titre du mémoire ou de la thèse ou de l'habilitation à diriger des recherches* [Mémoire de master ou Thèse de doctorat ou Habilitation à diriger des recherches non publié(e)]. Nom de l'université.

Auteur, A. (Année). *Titre du mémoire ou de la thèse ou de l'habilitation à diriger des recherches* [Mémoire de master ou Thèse de doctorat ou Habilitation à diriger des recherches publié, Nom de l'université]. Nom de la base de données ou des archives universitaires. URL

7.1 La zone auteur

Cf. bases communes.

7.2 La zone année de publication

Cf. bases communes.

7.3 La zone titre

Cf. bases communes.

7.4 La zone édition

- **Pour un document papier non publié** : introduire cette zone, à la suite du titre du mémoire ou de la thèse ou de l'habilitation à diriger des recherches, par des crochets comprenant « Mémoire de master » ou « Thèse de doctorat » ou « Habilitation à diriger des recherches », suivi de la mention « non publié(e) ». Faire suivre ensuite d'un point et du nom de l'université.
- **Pour un document en ligne** : introduire cette zone par la mention « Mémoire de master » ou « Thèse de doctorat » ou « Habilitation à diriger des recherches », suivie d'une virgule et du nom de l'université, le tout entre crochets. Faire suivre d'un point, du nom de la base de données ou de l'archive universitaire où il est disponible, d'un point et de l'URL.

7.5 Exemples

Frenay, M. (1994). *Apprentissage et transfert dans un contexte universitaire* [Thèse de doctorat non publiée]. Université catholique de Louvain.

Fréchette, M. (2009). *Utilisation des suppléments alimentaires chez les athlètes d'élite québécois* [Mémoire de master publié, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/3052>

8 Page Web

Auteur, A. (Date). *Titre du document* [Format, si nécessaire]. Nom du site. URL

Auteur, A. (Date). *Titre du document* [Format, si nécessaire]. Nom du site. Récupéré le JJ/MM/AAAA sur URL.

8.1 La zone auteur

Deux cas de figure.

- La page Web est signée par un auteur : cf. bases communes.
Ne pas indiquer le nom du site Internet s'il est identique à celui de l'auteur.
- Il n'y a pas d'auteur :
 - Indiquer l'organisme responsable du site en toutes lettres.
 - Pour les ouvrages sans auteurs comme les articles d'encyclopédie ou les documents collaboratifs de type « wiki », supprimer la zone auteur et commencer par la zone titre.

8.2 La zone année de publication

Cf. bases communes.

- Si la date de mise à jour est indiquée : ajouter « mis à jour » dans la parenthèse après la date et une virgule (ne pas préciser l'année si elle est identique à la date de création).

8.3 La zone titre

Cf. bases communes.

- Si le document cité correspond à une partie d'une page web, faire comme pour les chapitres d'ouvrage en occultant la mention des pages.
- Si nécessaire, on peut préciser entre crochets la nature du document après le titre et avant le point.

8.4 La zone de localisation Internet

Cf. bases communes.

8.5 Exemples

American Psychological Association. (2009). *Controlling anger before it controls you*.
<http://www.apa.org/topics/anger/control.aspx>

Feyereisen, P. (2002). *Le vieillissement cognitif*. Université catholique de Louvain.
<http://www.code.ucl.ac.be/vico.html>

Expérience de Milgram. (n.d.). In *Wikipédia : l'encyclopédie libre*. Récupéré le 9 décembre 2014 sur
http://fr.wikipedia.org/wiki/Experience_de_Milgram

Seraiocco, N. (2014). *Des enfants qui savent utiliser une tablette, mais pas une bicyclette* [Billet de blogue]. Radio-Canada. <http://blogues.radio-canada.ca/triplex/2014/02/11/des-enfants-qui-savent-utiliser-une-tablette-mais-pas-une-bicyclette>

9 Support audiovisuel

Auteur, A. (Mention de responsabilité). (Année). <i>Titre du document</i> [Support]. Maison d'édition.
--

9.1 Exemple

Cochetel, G., & Édouard, M. (2008). *Auxiliaire de vie scolaire : accompagner l'élève handicapé* [DVD]. CRDP d'Auvergne.